

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS**
Maire,**Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 0

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

2022 – 85 Demande de subventions des associations

M le Maire informe le conseil municipal que pour prétendre à une subvention, les associations doivent compléter et remettre à la mairie un dossier de demande, ainsi que proposer des activités sur la commune.

Suite à l'énumération des associations et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser pour l'année 2022 une subvention de 160 euros, pour financer leurs actions, aux associations actives de la commune suivantes :

Les Doigts Agiles, Cas'Ados, GEBNOUT, La Brèche, la PARMi, l'ADAC, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Marin Carouge, La Chaise musicale, le club de 2ème jeunesse casadéenne, le comité des fêtes, la Crozade Casadéenne, Ensemble c'est tout, l'association Pierre Roger de Beaufort, le réseau européen des sites casadéens, Mémoires de La Chaise Dieu et Sport Nature.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



A blue circular official stamp of the Mairie de La Chaise-Dieu is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.



A handwritten signature in blue ink, representing the secretary of the meeting.